

SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX (S.T.C.)

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA S.T.C. 25 Juin 2020

Association loi 1901

Déclarée à la Préfecture de l'Indre sous le n°171 le 22 juillet 1947

SIRET : 77518794100031 SIREN : 775187941

Association agréée par le ministère de la jeunesse et des sports sous le n° 7104 le 1^{er} mars 1950

Affiliée à la FEDERATION FRANCAISE DE TIR sous le n° 07 36 251

Siège social : 10, rue Fernand RAYNAUD 36000 CHATEAUROUX site internet : www.societe-tir-chateauroux.com

Salle de tir 10 m du stand R. PERROCHON

Début de séance : 18H00

.....

PRESENTS : Jean-Paul BISIAUX, Christian DEVAUX, Jean-Paul KIEFFER, Dominique GINGAST, Gérard BASTARD, Christian RETAILLEAU, Alain MENET, Ophélie CHABENAT, Patrick MOUROUX, Patrice CAMPAN, Tony PRINCET,

ABSENTS EXCUSES : Marcel GODIN, Franck AUDONNET, Thierry VINCENT,

ABSENTS : Adélia COSTA, François GRABOWSKI, François MANCHON,

AUDITEURS PRESENTS : Roselyne CAMPAN Pierre BELLERT, Alain DANJOUX, Patrick MARTIN, Valentin DUJOUR, Daniel SELMANE, Jérôme BABIN DE LIGNAC

ORDRE DU JOUR

Le président Jean-Paul BISIAUX

Nos entrainements et les ouvertures du club vont donc prendre la vitesse de croisière des vacances.

Nous avons encore été une poignée de hussards à travailler très dur toute la journée d'hier pour, d'une part terminer pratiquement

Le club house et pour permettre le fonctionnement normal ou presque du 25 mètres.

Quelques déceptions à manifester.

Personne pour vider et trier le bureau et le local de rangement du 50 mètres, avant la destruction du mur !!!!!

Bravo pour les tirs sur gongs au 25 mètres qui, par ricochets sur un matériel inadapté ; ont transformé la toiture en véritable passoire !!!

Inutile de vous dire que cette pratique est désormais formellement interdite comme je vous le rappelle les tirs au 25 mètres avec des armes d'épaule !!

Désormais, ceux qui casseront paieront. Je suis désolé d'en arriver là mais je ne peux pas accepter de gâcher les finances du club pour des tireurs irresponsables, sans parler des risques d'accidents !!!!!!!et du travail de réparation, bien évidemment toujours fait par les mêmes !!c'est intolérable.

Nous rédigerons, pour la rentrée de septembre une chartre, signée par chaque adhérent, qui engagera sa responsabilité en cas de non-respect des consignes du club.

Nous allons avoir un stand haut de gamme et il est hors de question de le laisser endommager !!!!!

Je ne vous cache pas mon profond mécontentement pour ne pas dire ma colère, ne serait-ce par respect pour ceux qui travaillent comme des forçats pour le club.

Comme Gérard BASTARD vous le dira tout à l'Heure nous allons devoir par souci d'économie entreprendre les travaux d'aménagement et de remplacement des paires balles du 50 mètres par nos propres moyens.

Nous aurons besoin pour cela de nombreux bras pour réaliser ces travaux. Le moment venu nous ferons appel aux adhérents.

Après les diverses AG la nôtre, celles du Comité de tir de l'Indre et de la ligue nous procéderons à l'inauguration de nos installations en présence des personnalités et des responsables.

Nous profiterons également de ce moment pour poser une plaque pour baptiser la salle 10 mètres au nom de mon Pierre PERUCAUD.

Avant de lui passer la parole, merci à notre secrétaire en chef Christian, pour le travail de gestion des plannings d'entraînements, pendant la crise sanitaire.

- Le point sur le lancement des travaux de modernisation du stand,

Le montant des travaux prévus cette année s'élève provisoirement à 58 000.00 € environ. Le montant des subventions atteint la somme de 62 000.00 € (60 000.00 € de la municipalité de Châteauroux et 2000.00 € en provenance du Conseil Départemental).

Les achats de matériaux et de matériels imprévus ainsi que des travaux complémentaires combleront la différence de 4000.00 € constaté.

Gérard BASTARD donne ensuite le calendrier prévisionnel des travaux :

1/ COURANT JUIN

Réfection peinture du club house en cours de réalisation. Travaux réalisés par des membres de la STC

2/ PREMIERE QUINZAINE DU MOIS DE JUILLET

Travaux de maçonnerie (mur du 50 m), ravalement murs extérieurs. Entreprise TUNKA

Peinture extérieure du 25 m réalisés par les membres de la STC

Pose de deux panneaux Géants STC sur les pignons du stand par l'entreprise DELETANG

Travaux d'assainissement du parking (écoulement des eaux pluviales) CAZORLA

3/ MOIS D'AOUT

Remplacement des paires balles du 50 m, adaptation du pas de tir 50 m, peinture. Travaux réalisés par les membres de la STC

4/ SECONDE QUINZAINE DE SEPTEMBRE

Pose en façade d'une clôture et de deux portails sécurisés. Travaux réalisés par l'entreprise CAZORLA

FIN SEPTEMBRE 2020 RECEPTION FIN DES CHANTIERS

Pour terminer Gérard reprend les propos du président pour demander un engagement sans faille des adhérents pour aider à la réalisation des travaux des paires balles.

- Le point sur les conditions d'ouverture du stand en juillet et aout,

Comme vous le savez pour être en mesure de rouvrir le stand le 18 mai dernier en nous conformant aux directives sanitaires de la fédération nous avons été dans l'obligation de mettre en pratique d'une part la réservation de postes de tir sur de nombreux créneaux horaires hebdomadaires, le port des masques, d'utiliser du gel hydro alcoolique, de garder une distance physique entre nous...

Ce changement indispensable de pratique a été bien accepté et respecté par les licenciés de la STC.

Remerciements à Jean-Paul BISIAUX, Patrice CAMPAN, Valentin DUJOUR, Franck AUDONNET, Jean-Paul KIEFFER, Daniel SELMANE pour s'être engagés dans la responsabilité de la surveillance des pas de tir.

Remerciement aussi à Christian DEVAUX pour avoir tenu à jour les réservations des pas de tir 10 et 25 mètres.

Merci à Patrice CAMPAN qui a proposé des casques « visière » ainsi que notre président qui s'est chargé de la fourniture du gel hydro alcoolique, des lingettes de nettoyage sans oublier les marquages et annonces dans l'enceinte du stand.

25 M depuis le 18 mai 115 postes occupés. 10 M depuis le 1 juin 14 postes occupés.

Après discussions il est décidé de prévoir pour les mois de juillet et août l'ouverture du stand le mardi de 17 h à 20 h pour l'entraînement 25 m de 18 h à 20 h pour les entraînements 10 m, le jeudi de 18 h à 20 h pour les entraînements des compétiteurs 20 et 25 m, le samedi de 9 h à 11 h pour les entraînements 25 m et le dimanche de 10 h à 12 h pour les entraînements 10 et 25 m. Dans le respect des conditions sanitaires de base, port du masque, utilisation du gel hydroalcoolique, distanciation de 1 m entre les personnes, nettoyage des armes et des postes de tir. Il n'y aura pas de réservation puisque tous les postes seront disponibles.

Christian DEVAUX se chargera d'établir un tableau du planning des créneaux d'ouverture qu'il fera parvenir à chacun des adhérents. Jean-Paul KIEFFER se chargera de le faire paraître sur le site de la société.

Le cas échéant pour palier à un retour vers des conditions d'ouvertures du stand comme celles des mois derniers, nous devons mettre place un procédé de réservation directe sur le site de l'association. Valentin DUJOUR, Daniel SELMANNE et Jean-Paul KIEFFER sont sur le coup.

Le point sur le renouvellement des licences

Après avoir fait le point sur le nombre des licences de la saison, Christian DEVAUX indique que le montant des cotisations s'est élevé pour cette année à 6329.00 €. Il est en progression par rapport à la saison dernière de 530.00 €.

Christian DEVAUX se propose de faire parvenir par mail ou par courrier à chaque licencié une demande de renouvellement de licence au début du mois d'août. Après discussion le Comité décide que ces envois soient avancés au 15 juillet.

Le référant des licences Jean-Paul KIEFFER demande que les demandes de renouvellement soient retournées complètes avec le règlement.

Dès que possible Christian DEVAUX fera parvenir à chacun le montant de la licence 2020-2021.

Par ailleurs plusieurs membres du Comité souhaiteraient qu'il n'existe qu'un seul et même tarif de cotisation club entre les tireurs 25 m et ceux qui ne pratiquent pas cette discipline.

Christian DEVAUX se chargera de faire des propositions dans ce sens.

Le point sur nos concours le challenge des présidents prévu les 29 et 30 aout prochain et notre concours du championnat de la fin du mois de septembre

Après débat il est décidé de maintenir l'organisation de nos deux concours aux dates prévues.

Toutefois en ce qui concerne le concours du Championnat des Sociétés il faudra tout de même attendre la décision du Comité Départemental.

Pour notre Challenge les disciplines pistolet 10 m vitesse et pistolet 50 m seront incorporées au programme avec toutefois une réserve concernant le pistolet 50 m et les autres disciplines sur cette distance à cause des travaux en cours.

Christian DEVAUX est chargé de faire parvenir les invitations aux clubs à partir de la seconde quinzaine du mois de juillet.

La préparation de l'AG qui doit se dérouler le 6 septembre prochain,

En préparation de l'AGO de l'association qui se déroulera le 6 septembre 2020 dans l'enceinte du stand R. PERROCHON, Christian DEVAUX précise qu'il s'agit d'une AG électorale et que le tiers sortant cette année est composé des membres suivants : Jean-Paul BISIAUX, Christian DEVAUX, Christian RETAILLEAU, Alain MENET et Thierry VINCENT. Ces personnes devront, le plus rapidement possible, confirmer leur candidature ou leur démission auprès du secrétariat. La prochaine AG devra enregistrer les nominations de messieurs : Patrick MOUROUX, Patrice CAMPAN, et Tony PRINCET élus par le Comité Directeur lors de sa réunion du 19 septembre 2019.

Messieurs Pierre BELLERS et Daniel SELMANE sont candidats au poste de membre du Comité Directeur.

Christian DEVAUX fera parvenir les invitations, par mail ou courrier, aux adhérents dans les premiers jours du mois d'aout.

- le forum des associations du mois de septembre (maintenu par la municipalité),

Christian DEVAUX informe que le Forum des Associations prévus les 12 et 13 septembre 2020 est maintenu par la municipalité. Notre inscription a été enregistrée et nous aurons à notre disposition un stand de 18 m2 avec angle. Christian DEVAUX propose que cet événement soit couplé avec l'organisation au stand R. PERROCHON d'une « PORTE OUVERTE ». Cette proposition est retenue et demandera la présence de beaucoup de bénévoles. Par ailleurs Jean-Paul BISIAUX demandera à Bernard DURANTET, le président du Comité de tir du département, la possibilité d'utiliser le matériel du poste de tir « laser » pour démonstration au forum et/ou pendant la « porte ouverte ».

- séances d'initiation au public pendant la période juillet-aout,

Le président Jean-Paul BISIAUX a été sollicité ces derniers jours par plusieurs personnes qui souhaiteraient une initiation au tir sportif. La fédération n'empêche pas ce genre de participation après vérifications réglementaires au FINIADA et en respectant les règles sanitaires en vigueur.

- le point sur la réforme des tirs contrôlés

Après débat autour des nouvelles dispositions concernant l'avenir des tirs contrôlés. Les membres du Comité directeur décident que les trois tirs contrôlés annuels obligatoires seront conservés ainsi que les carnets de tir et le cahier d'enregistrement. Christian DEVAUX veillera à ce que cette décision soit bien inscrite dans le règlement intérieur.

- le point sur les finances de l'association,

En l'absence de la trésorière Christian DEVAUX fait rapidement le point sur les finances de la société au 25 juin 2020.

Compte courant : 43 074. 82 € Cette somme comprend la moitié de la subvention municipale accordée pour les travaux soit 30 000.00 € et une partie de la subvention du Conseil Départementale de 2000.00 € consacrée également aux travaux.

Livret A Association : 7753.24 €.

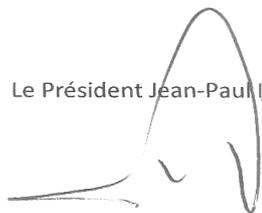
Compte titre ordinaire : 15.00 €.

Disponibilité (en dehors des subventions travaux) : 18 843.06 €

La séance est levée à 20 h30

Le Président

Le Président Jean-Paul BISIAUX



Le secrétaire

